



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

13 décembre 2022

Objet : Question III-2 de l'ordre du jour
Budget principal 2023 - Subventions aux associations et autres
organismes
(2022-12-13-DCM 83)

Le Conseil municipal de la commune de Gif-sur-Yvette, légalement convoqué le 7 décembre 2022, s'est réuni en séance publique le 13 décembre 2022 à 21 heures, sous la présidence de monsieur Michel BOURNAT, maire,

PRESENT(E)S :

M. BOURNAT, maire,
M. CAUCHETIER, Mme MERCIER, M. ZIGNA, Mme LANSIART, M. BARRET (*à partir de la question IV-1 incluse*), M. FASOLIN, M. DUPUY, Mme LAVARENNE (*à partir de la question II-2 incluse*), adjoint(e)s au maire,
M. FAUBEAU, Mme RAVINET, M. TOURNEUR, M. GARSUAULT, Mme TOURNAIRE, conseillères(ers) municipales(aux) délégué(e)s,
M. ROMIEN, Mme ASMAR, M. BOURIOT, Mme BOUCHEROY, M. NISS, Mme TARREAU, M. LEHN, Mme NOIROT, Mme LENZ, M. MANIL, Mme BAGUE, M. DE MONTMOLLIN, Mme LE ROY, M. HAVEL, conseillères(ers) municipales(aux),

ABSENT(E)S EXCUSE(E)S REPRESENTE(E)S

M. BARRET, adjoint au maire, a donné pouvoir jusqu'à son arrivée à M. CAUCHETIER, Mme FAURIAUX-RÉGNIER, adjointe au maire, a donné pouvoir à M. FASOLIN, Mme BAURDART, adjointe au maire, a donné pouvoir à Mme TOURNAIRE, Mme SOULEZ, conseillère municipale déléguée, a donné pouvoir à M. BOURIOT, M. BERTON, conseiller municipal, a donné pouvoir à Mme MERCIER, Mme BARBÉ, conseillère municipale, a donné pouvoir à M. ZIGNA, Mme LARDIER, conseillère municipale, a donné pouvoir à M. ROMIEN,

ABSENT(E)S EXCUSE(E)S NON REPRESENTE(E)S

Mme LAVARENNE, adjointe au maire, (*jusqu'à la question II-1 incluse*),
M. CLAUSSE, conseiller municipal,

- soit 33 conseillères(ers) municipales(aux) présent(e)s ou représenté(e)s, jusqu'à la question II-1 incluse,
- soit 34 conseillères(ers) municipales(aux) présent(e)s ou représenté(e)s, à partir de la question II-2 incluse,

SECRETAIRE : M. ROMIEN

« Le maire de Gif-sur-Yvette certifie que la convocation du Conseil municipal a été affichée à la porte des services municipaux de la mairie, de la mairie annexe de Chevry-Belleville et de la mairie-annexe de Moulon, et transmise de manière dématérialisée aux conseillers municipaux, conformément à l'article L. 2121-10 du Code général des collectivités territoriales ».



Accusé de réception en préfecture
091-219102720-20221213-2022-DCM-83-DE
Date de télétransmission : 15/12/2022
Date de réception préfecture : 15/12/2022

MAIRIE DE GIF-SUR-YVETTE

9, square de la Mairie - 91190 Gif-sur-Yvette

Tél. : 01 69 18 69 18 - Courriel : contact@mairie-gif.fr - Site Internet : www.ville-gif.fr

AFFAIRES FINANCIERES – Budget principal 2023 - Subventions aux associations et autres organismes

Le Conseil municipal,

- sur rapport de monsieur ZIGNA,
- VU le Code général des collectivités territoriales,
- VU sa délibération du 13 décembre 2022 relative au budget primitif du budget principal 2023,
- **CONSIDERANT** qu'il convient de voter de façon nominative le montant des subventions aux associations et autres organismes,
- **CONSIDERANT** que cette question a été présentée aux membres de la commission finances le 28 novembre 2022,

DÉLIBÈRE,

- par 27 voix pour : celles de monsieur BOURNAT, monsieur CAUCHETIER, en son nom et en celui de monsieur BARRET, madame MERCIER, en son nom et en celui de monsieur BERTON, monsieur ZIGNA, en son nom et en celui de madame BARBÉ, madame LANZIART, monsieur FASOLIN, en son nom et en celui de madame FAURIAUX RÉGNIER, monsieur DUPUY, madame LAVARENNE, monsieur FAUBEAU, madame RAVINET, monsieur TOURNEUR, monsieur GARSUAULT, madame TOURNIAIRE, en son nom et en celui de madame BAUDART, monsieur ROMIEN, en son nom et en celui de madame LARDIER, madame ASMAR, monsieur BOURIOT, en son nom et en celui de madame SOULEZ, madame BOUCHEROY, monsieur NISS, madame TARREAU, monsieur LEHN,

- 4 conseillers(ères) municipaux(ales) ayant voté contre : madame NOIROT, madame LENZ, monsieur MANIL, madame BAGUE,

- 3 conseillers(ères) municipaux(ales) s'étant abstenu(e)s : monsieur DE MONTMOLLIN, madame LE ROY, monsieur HAVEL,

- **DECIDE** d'attribuer pour l'année 2023 des subventions de fonctionnement aux associations et autres organismes dont la liste et les montants figurent dans le tableau annexé à la présente délibération,

- **DIT** que ce tableau sera annexé au budget primitif du budget principal 2023.

Le maire,

Michel BOURNAT



Rendu exécutoire par :

- la transmission en préfecture le : **15 DEC. 2022**

- la publication par voie dématérialisée sur le site de la commune le : **15 DEC. 2022**

En application des dispositions des articles R. 421-1 à R. 421-5 du Code de justice administrative, cette délibération peut faire l'objet d'un recours en annulation devant le tribunal administratif de Versailles dans un délai de deux mois à compter de son affichage ou de sa publication, par voie postale ou dématérialisée via l'application « Télérecours-Citoyens » (<https://citoyens.telerecours.fr>)

Accusé de réception en préfecture
091-219102720-20221213-2022-DCM-83-DE
Date de télétransmission : 15/12/2022
Date de réception préfecture : 15/12/2022

Budget Primitif 2023	IV B1.7
-----------------------------	--------------------

Tableau des subventions et participations à verser en 2023

Article	Subvention	Objet	Nom de l'organisme	BP 2022 Montant de la subvention	BP 2023 Montant de la subvention
6553	Contribution incendie	Contribution commune membre	SDIS Essonne	1 500.00	1 500.00
TOTAL ARTICLE 6553				1 500.00	1 500.00
65548	Contributions aux organismes de re- groupement	Contribution commune membre	SIEI (Synd. Intercom. Enfance Inadaptée)	17 800.00	17 800.00
		Contribution commune membre	PNR Vallée de Chevreuse	65 000.00	65 000.00
		Contribution commune membre	ALEC (chang imputation en 2023)	10 800.00	
TOTAL ARTICLE 65548				93 600.00	82 800.00
6557	Contributions aux Politiq. Habitat	Contribution commune membre	Fonds de Solidarité Logement	3 350.00	3 350.00
TOTAL ARTICLE 6557				3 350.00	3 350.00
65731	Subventions de fonc- tionnement EPA	Subvention de fonctionnement	Etablissement public d'aménagement Park'InSaclay	10 000.00	12 000.00
TOTAL ARTICLE 65731				10 000.00	12 000.00
657351	Subventions de fonc- tionnement EPCI	Subvention de fonctionnement	Communauté Paris Saclay	50 000.00	50 000.00
TOTAL ARTICLE 657351				50 000.00	50 000.00
657361	Subventions de fonc- tionnement aux éta-	Subvention de fonctionnement	Caisse des Ecoles	6 700.00	6 200.00
657362	blissements rattachés	Subvention de fonctionnement	CCAS - Centre Communal d'Action Sociale	725 000.00	765 200.00
TOTAL ARTICLE 65736				731 700.00	771 400.00
65737établissements publics locaux	Subvention de fonctionnement	FDAJ (Fonds Départ. d'Aide aux Jeunes)	1 280.00	1 500.00
TOTAL ARTICLE 65737				1 280.00	1 500.00
6574	Subventions de fonc- tionnement aux associations et autres personnes de droit privé	SPORT ET JEUNESSE			
		Subvention de fonctionnement	Olympique Club giffols (OC GIF)	137 483.00	139 367.00
		Subvention sur projet	OC GIF : Tournoi international de football	1 300.00	5 200.00
		Subvention de fonctionnement	Club Chevry II, division Sports	53 630.00	51 337.00
		Subvention de fonctionnement	Tennis Club de Gif (TC GIF)	12 818.00	13 248.00
		Subvention de fonctionnement	Centre équestre de la Grange Martin	3 322.00	3 230.00
		Subvention de fonctionnement	Association sportive du golf de Chevry	2 101.00	2 388.00
		Subvention de fonctionnement	Association de natation giffoise	13 184.00	12 920.00
		Subvention de fonctionnement	Réserve Sport	14 762.00	14 810.00
			SPORT	238 600.00	242 500.00
			JEUNESSE	5 000.00	3 000.00
		HUMANITAIRE	Sur projet	4 000.00	4 000.00
TOTAL SPORT ET JEUNESSE				247 600.00	249 500.00
		CULTURE ET SOCIO-CULTUREL			
		Subvention de fonctionnement	Bibliothèque pour Tous du Centre	7 357.00	7 357.00
		Subvention de fonctionnement	Bibliothèque de Courcelle	11 238.00	10 738.00
			BIBLIOTHEQUES	18 595.00	18 095.00
		Subvention de fonctionnement	Atelier Chantant	6 000.00	6 000.00
		Subvention de fonctionnement	Ecole de musique de Gif	50 000.00	50 000.00
		Subvention de fonctionnement	Chorale à cœur joie "Arabesque"	1 600.00	800.00
			MUSIQUE	57 600.00	56 800.00
		Subvention de fonctionnement	MJC - Maison de Cyrano	226 000.00	226 000.00

Tableau annexé à la délibération du 13 décembre 2022

Accusé de réception en préfecture
091-219102720-20221213-2022-DCM-83-DE
Date de télétransmission : 15/12/2022
Date de réception préfecture : 15/12/2022

Budget Primitif 2023	IV B1.7
-----------------------------	--------------------

Tableau des subventions et participations à verser en 2023

Article	Subvention	Objet	Nom de l'organisme	BP 2022 Montant de la subvention	BP 2023 Montant de la subvention	
6574	Subventions de fonctionnement aux associations et autres personnes de droit privé	Subvention de fonctionnement	Club Chevry II, division Culture	44 355.00	44 355.00	
		Subvention de fonctionnement	Amis de la Langue et de la Culture Allemande	600.00	600.00	
		Subvention de fonctionnement	Accueil "Ville de France" Bures - Gif - Orsay	500.00	500.00	
		Subvention de fonctionnement	Théâtre du Tapis Volant	1 500.00	1 000.00	
		Subvention de fonctionnement	Association paroissiale	1 400.00	1 400.00	
		Subvention de fonctionnement	Comité de Jumelage	3 500.00	0.00	
		Subvention de fonctionnement	Fleurs et Japon	1 100.00	600.00	
		Subvention de fonctionnement	Société des Cinémas de l'Ouest	30 000.00	30 000.00	
		Subvention de fonctionnement	Exploitant du cinéma "Le Central"			
		Subvention de fonctionnement	Au fil des contes	2 600.00	2 600.00	
		Subvention de fonctionnement	Jazz à tout'heure	3 000.00	3 500.00	
		Subvention de fonctionnement	VO-VF	29 000.00	23 000.00	
		Subvention de fonctionnement	Gif Photo Club	500.00	500.00	
		Subvention de fonctionnement	Réserve	2 000.00	5 500.00	
				AUTRES CULTUREL		346 055.00
		TOTAL CULTURE ET SOCIO-CULTUREL		422 250.00	414 450.00	
6574	Subventions de fonctionnement aux associations et autres personnes de droit privé	AIDE SOCIALE ET PREVENTION				
		Subvention de fonctionnement	Club Giffois de l' Amitié	9 000.00	9 000.00	
		Subvention de fonctionnement	Foyer Arc en Ciel	3 660.00	3 660.00	
		Subvention de fonctionnement	Secours catholique	1 500.00	1 500.00	
		Subvention de fonctionnement	APEI Ass° des Parents d'Enfants Inadaptés	750.00	750.00	
		Subvention de fonctionnement	La Chalouette Autisme Essonne (CAE)	300.00	330.00	
		Subvention de fonctionnement	France Alzheimer Essonne	500.00	600.00	
		Subvention de fonctionnement	UNAFAM Essonne (Union Nat. Des Amis et Familles de Malades Mentaux)	400.00	400.00	
		Subvention de fonctionnement	Restaurants du Cœur (Département 91)	500.00	600.00	
		Subvention de fonctionnement	Bleu Soleil	850.00	1 000.00	
		Subvention de fonctionnement	SNL Essonne	850.00	1 500.00	
		Subvention de fonctionnement	Ass° Développement Soins Palliatifs Essonne	600.00		
		Subvention de fonctionnement	Passerelle du Soleil épicerie sociale	600.00	700.00	
		Subvention de fonctionnement	Handicap à l'école	1 000.00	1 500.00	
		Subvention de fonctionnement	Donneurs de voix de la bibliothèque sonore	500.00	500.00	
		Subvention de fonctionnement	Secours populaire français			
		Subvention de fonctionnement	Croix Rouge			
		Subvention de fonctionnement	Réserve	2 650.00	1 620.00	
				AIDE SOCIALE	23 660.00	23 660.00
		Subvention de fonctionnement	Médiavipp 91	3 480.00	3 480.00	
		Subvention de fonctionnement	Centre d'Information et de Documentation des Femmes et des Familles	3 530.00	3 530.00	
				PREVENTION	7 010.00	7 010.00
		TOTAL AIDE SOCIALE ET PREVENTION	30 670.00	30 670.00		

Tableau annexé à la délibération du 13 décembre 2022

Accusé de réception en préfecture
091-219102720-20221213-2022-DCM-83-DE
Date de télétransmission : 15/12/2022
Date de réception préfecture : 15/12/2022

Budget Primitif 2023	IV B1.7
-----------------------------	--------------------

Tableau des subventions et participations à verser en 2023

Article	Subvention	Objet	Nom de l'organisme	BP 2022 Montant de la subvention	BP 2023 Montant de la subvention	
		ENFANCE-SCOLAIRE				
6574	Subventions de fonctionnement aux associations et autres personnes de droit privé	Subvention de fonctionnement	PEEP	250.00	250.00	
		Subvention de fonctionnement	Entraide scolaire	700.00	700.00	
		Subvention de fonctionnement	APEIG	250.00	250.00	
		Subvention de fonctionnement	Les petits d'abord	150.00	150.00	
		TOTAL ENFANCE - SCOLAIRE			1 430.00	1 350.00
		ACTIONS ECONOMIQUES ET EMPLOI				
		Subvention de fonctionnement	Associations Les commerçants giffois	9 900.00	10 500.00	
		TOTAL ACTIONS ECONOMIQUES ET EMPLOI			9 900.00	10 500.00
		MONDE COMBATTANT				
		Subvention de fonctionnement	CLACP Comité de liaison des Associations Citoyennes et Patriotiques	500.00	500.00	
		Subvention de fonctionnement	ARAC (Association Républicaine des Anciens Combattants)	300.00	300.00	
		Subvention de fonctionnement	UNC & UNCAFN (Union Nationale des Combattants)	350.00	350.00	
		Subvention de fonctionnement	FNACA - section de Gif	300.00	300.00	
		Subvention de fonctionnement	Souvenir français	450.00	450.00	
		Subvention de fonctionnement	Société d'Entraide des Membres de la Légion d'Honneur	200.00	200.00	
		TOTAL MONDE COMBATTANT			2 100.00	2 100.00
		AUTRES SUBVENTIONS				
		Subvention de fonctionnement	Amicale du personnel	62 000.00	62 000.00	
		Subvention de fonctionnement	Les amis de Pacha	2 000.00	2 000.00	
		TOTAL AUTRES SUBVENTIONS			64 000.00	64 000.00
TOTAL ARTICLE 6574				777 950.00	772 570.00	
6714	Bourses et prix	Bourses et prix sur projets	Bourses & prix (Coups de pouce Jeunesse)	3 000.00	2 500.00	
67443	Subventions except. aux ferm. et conces.	Subvention exceptionnelle Affermage crèche Moulon	Evancia - Baby Lou	62 700.00	68 000.00	
TOTAL ARTICLES 6713 ET 67443				65 700.00	70 500.00	
TOTAL SECTION DE FONCTIONNEMENT				1 725 080.00	1 765 620.00	

Tableau annexé à la délibération du 13 décembre 2022

Accusé de réception en préfecture
091-219102720-20221213-2022-DCM-83-DE
Date de télétransmission : 15/12/2022
Date de réception préfecture : 15/12/2022